

BADONVILLER Loisirs

Un plus pour les jeunes

Pour les vacances de printemps, les deux animateurs du CAJT soutiennent plusieurs actions sur le Badonvillois.

De fusion en fusion, les territoires s'agrandissent. Le CAJT (Contrat d'animation jeunesse territorialisée) est l'un des axes majeurs de la politique jeunesse et éducative du conseil départemental 54. Les animateurs quadrillent la Com'com pour apporter une plus value éducative aux jeunes de 5 à 25 ans avec un principe de base : se servir des forces associatives locales pour monter leur action.

Au programme des vacances : Soirée entre copains, organisée

Atelier vélo

Du 3 au 4 mai, atelier vélo dans l'ancien collège en lien avec la MJC. Il est ouvert à tous et gratuit.

Les animateurs sont à la recherche de vieux vélos dans deux buts : soit pour en faire des pièces détachées, soit pour les rénover et les offrir à des enfants ne pouvant pas acquérir un vélo. Les jeunes, pendant ces ateliers, peuvent venir apprendre à réparer et entretenir leur vélo.

Dépôt de vélos lors des ateliers de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

par Familles rurales Badonviller, conjointement avec Familles rurales la Petite Lorraine, le 20 avril sur Badonviller. Au programme : pizza et jeux sur le thème de Fort Boyard. Animation 18 h, 21 h (9 ans et plus). Tarif : 10 € la place. Réservation au 07 84 27 84 85 ou au 07 72 30 01 20.

Ultim Paint Ball, organisé par Ultimate Team de Pexonne, le 22 avril (pour les jeunes de 14 ans et plus) : initiation au paint ball sur le parcours du syndicat des lacs, au lieu-dit les Bordes. Animation ouverte de 10 h à 17 h. Tarif 10 €. Inscription auprès de Julien Brion au 06 75 51 97 94.

En action propre, le CAJT prévoit, du 2 au 4 mai, les arts de la scène à l'espace Mansuy, avec Lise et Marc, préparation du village à bascule. Séance de 9 h à 18 h avec repas tiré du sac (30 €).



Structure réalisée avec les jeunes lors d'ateliers.

D'autres idées

Relais Familles (Badonviller)

Le 25 avril, le relais familles propose une animation parents/enfants de fabrication de moulin à vent dans leurs locaux, rue Thiers. Cet atelier aura lieu de 14 h à 16 h (Tarif 2 €, adhérent 1 €). Au même endroit, le relais familles propose, le 27 avril, un apéro jeux gratuit à partir de 17 h 30 avec pour thème « devenir des aventuriers version Koh Lanta ». Inscription : Aurore L'Hôte au 07 84 27 84 85.

Accueil de loisirs (Badonviller)

L'association Familles rurales propose un accueil de loisirs dans les locaux de l'accueil périscolaire de Badonviller, du 20 avril au 4 mai. Pour toutes informations et inscription : Aurore L'Hôte au 07 84 27 84 85.

BADONVILLER

Des finances saines

Avant d'engager le marathon des chiffres, lors du conseil municipal essentiellement dédié à l'examen des budgets, le maire a fait part d'une lettre émanant du responsable ONF de l'unité territoriale des lacs concernant la qualité des travaux réalisés par le chantier communal dans leurs locaux pour remédier aux désordres liés à un dégât des eaux.

Le bilan financier révèle une situation saine, qui « a demandé des efforts à la municipalité, laquelle est confrontée depuis plusieurs années aux baisses de dotation de l'état ». Il a été précisé qu'en 2013, la commune percevait 198.476 € de dotation. A ce jour, elle s'établit à 91.568 €, soit 54 % de moins.

Le conseil a validé les subventions 2018 aux associations. Trente-cinq demandes ont été satisfaites pour un montant de 25.727 €.

Les taux d'impositions s'établissent pour 2018 à 13,54 % pour la taxe d'habitation, 8,29 % pour le foncier bâti, 22,23 % pour le foncier non bâti, 17,18 % pour la CFE.

A été approuvé l'emplacement du nœud de raccordement optique pour la fibre et la convention de servitude y afférent.

Le conseil a validé la mise en place d'astreintes (avec rémunération) à la résidence autonomie l'Étoile et a également approuvée la convention avec le PETR pour la valorisation des certificats d'économie d'énergie pour des travaux d'efficacité énergétique.

BLÂMONT

Bien en place, et avec des projets

Le maire de Blâmont est bien en place et décidé à mener à terme ses projets. Thierry Meurant, dont une affichette erronée a annoncé la démission, tient son cap.

C'était une confirmation : la préfecture a accepté la démission d'Agnès Semat (ER de ce mercredi), maire d'Herbéviller, où les électeurs devront retourner aux urnes. Mais une affichette apposée dans nos points de vente a pu faire croire, et nous présentons nos excuses, que cette démission concernait le maire de Blâmont. Alors, non, ce n'est évidemment pas le cas ! Thierry Meurant est bien en place, comme il le dit lui-même, et plus que jamais déterminé à mener à terme ses projets. « Et ils ne manquent pas », dit-il. « Nous en avons de multiples dans les cartons. »

Dans l'immédiat, l'équipe municipale continue « à mener la rénovation urbaine avec le chantier de réaménagement et de mise en sécurité de la rue du Dix-Huit Novembre (RD400) », explique Thierry Meurant dans son siège de maire. Autre dossier d'envergure : le remplacement du collège, fermé en juillet de l'année dernière. Il



Thierry Meurant est maire de Blâmont.

s'agit là de construire un Ehpad. « Ce sont 150 emplois concernés et un projet dont l'enveloppe atteint les 20 M€. La démolition devrait intervenir en 2019 et le nouvel établissement devrait être en place en 2021 », précise Thierry Meurant. Bref, il y a du pain sur la planche et, par conséquent, aucune raison de passer la main.

FENNEVILLER

Clin d'œil sur l'assainissement



La maire, Mireille Mangin, et ses adjoints, Alain Kreiter et Philippe Buisset, font le point avec les entreprises.

Un point précis a été fait par la municipalité sur l'avancée des travaux d'assainissement.

L'entreprise Prestini a terminé la réalisation du nouveau réseau de collecte des eaux usées. Tous les contrôles de fin de travaux ont été réalisés par l'entreprise Malézieux et ont été validés : étanchéité, compactage, passages caméras. Les délais de réalisation, initialement

prévus, ont été tenus.

Les déconnexions des fosses septiques et les raccordements au nouveau réseau de collecte des eaux usées, avec transfert sur la station d'épuration de Pexonne, ont débuté le 12 avril comme prévu par le bas de la grande rue (démarrage par la maison de M. Cuny). Quarante-six maisons sont à raccorder.

EN BREF

BADONVILLER Inscriptions scolaires 2018-2019

L'inscription à l'école maternelle des enfants nés en 2015 et 2016 se déroule en deux temps.

Pré-inscription le mardi 15 mai de 15 h à 17 h et le mercredi 16 mai de 9 h 30 à 12 h au secrétariat de mairie. Un certificat de scolarité sera délivré aux parents, qui devront se rendre à l'école maternelle le mercredi 16 mai à partir de 13 h (se munir du carnet de santé de l'enfant, du livret de famille et du certificat de scolarité).

Pour les élèves (de toute petite section) nés en 2016, ce sont des pré-inscriptions en fonction du nombre de places disponibles dans les classes. La confirmation de l'inscription se fera à la fin du mois de juin

> Renseignements auprès de la directrice de maternelle au 03 83 42 19 03.



Retrouvez-nous sur estrepUBLICAIN.fr et sur notre appli mobile